Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

DÉPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT

REDON

EPCI :

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE

Effectif légal du conseil communautaire

46

Nombre de conseillers en exercice

46

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril à 19 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de Bretagne Porte de Loire Communauté à Pléchâtel.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Nom, prénom	Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)
AUBRY Sophie		X	A donné pouvoir à Frédéric MARTIN
BABIN-TOUBA Ludovic	X		
BERTIN Isabelle	X		
BERTON Jean-Éric	X		
BIORET ALEXANDRE Marie-Anne	X		
BLOUIN Soazic	X		
BOURHIS Isabelle	X		
BRIZARD Philippe	X		
BRULLÉ Christophe	X		
BRUNEAU Dominique	X		
COGREL Chrystèle	X		
DUFRESNE Alexis	X		

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

Nom, prénom	Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)
GEFFRAY Emmanuel	X		
GICQUEL Mikaël	X		
GOHIER Myriam	X		
GOUR Christèle	X		
GUYOMARD Jean-François	X		
HAMEON Philippe	X		
HAMON Jean-Charles	X		
HAMON Joël	X		
HUREL David	X		
JANVIER Norbert	X		
JUGAN David	X		
LE GALL-LE BLEIZ Maud		X	A donné pouvoir à Nathalie ROUXEL
LERONDEL Pascal	X		
LOUAZEL Véronique	X		
LOUIS Gwénola	X		
MACÉ Christophe	X		
MARCAULT Carine	X		
MARTIN Frédéric	X		
MERAULT Charlotte	X		
MESLIN Kévin		X	A donné pouvoir à Isabelle BERTIN
MINIER Vincent	X		
MOREL Anthony	X		
MORICEAU Marie-Françoise	X		
PAPION Ludovic	X		
PASDELOU Nicolas	X		
PILARD Jean-François	X		
POULAIN Christian	X		
RIO François	X		
ROGER Christine	X		
ROUXEL Nathalie	X		
SEVENO Delphine	X		
SOLLIER Jacqueline	X		
TEILLARD Stéphanie	X		
THERON Ludivine	X		

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de M. BERTON Jean-Éric, conseiller communautaire le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quarante-trois conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie[1].

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins : GICQUEL Mikaël et PAPION Ludovic

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

[1] Tiers des membres en exercice de l'organe délibérant, présent ou représenté ; ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	4
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	42
F	Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS**	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTIN Frédéric	4	Quatre
MINIER Vincent	38	Trente-huit

2.5. Proclamation de l'élection du président

M. MINIER Vincent a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M. MINIER Vincent élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

La président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la communauté disposait, à ce jour, de 10 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 8 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	46
F	Majorité absolue	24

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SOLLIER Jacqueline	46	Quarante-six

3.1.2 Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mme SOLLIER Jacqueline a été proclamée premier vice-présidente et immédiatement installée.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	44
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLOUIN Soazic	38	Trente-huit
JANVIER Norbert	6	Six

3.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Mme BLOUIN Soazic a été proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.

3.3. Élection du troisième vice-président

3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	44
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRIZARD Philippe	44	Quarante-quatre

3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. BRIZARD Philippe a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	45
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BABIN-TOUBA Ludovic	45	Quarante-cinq

3.4.2 Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. BABIN-TOUBA Ludovic a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	45
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTIN Isabelle	45	Quarante-cinq

3.5.2 Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Mme BERTIN Isabelle a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée.

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	43
F	Majorité absolue	22

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MERAULT Charlotte	38	Trente-huit
JANVIER Norbert	5	Cinq

3.6.2 Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Mme MERAULT Charlotte a été proclamée sixième vice-présidente et immédiatement installée

3.7. Élection du septième vice-président

3.7.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	43
F	Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ROGER Christine	43	Quarante-trois

3.7.2 Proclamation de l'élection du septième vice-président

Mme ROGER Christine a été proclamée septième vice-présidente et immédiatement installée.

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	6
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	40
F	Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JUGAN David	40	Quarante

3.8.2 Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. JUGAN David a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

3.9. Élection du premier membre du bureau

3.11.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	43
F	Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTIN Frédéric	43	Quarante-trois

3.11.2 Proclamation de l'élection du premier membre du bureau

M. MARTIN Frédéric a été proclamé premier membre du bureau et immédiatement installé.

3.10. Élection du deuxième membre du bureau

3.12.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	46
F	Majorité absolue	24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PAPION Ludovic	46	Quarante-six

3.12.2 Proclamation de l'élection du deuxième membre du bureau

M. PAPION Ludovic a été proclamé deuxième membre du bureau et immédiatement installé

3.11. Élection du troisième membre du bureau

3.13.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	46
F	Majorité absolue	24

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRUNEAU Dominique	46	Quarante-six

3.13.2 Proclamation de l'élection du troisième membre du bureau

M. BRUNEAU Dominique a été proclamé troisième membre du bureau et immédiatement installé.

3.12. Élection du quatrième membre du bureau

3.14.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	46
F	Majorité absolue	24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRULLE Christophe	46	Quarante-six

3.14.2 Proclamation de l'élection du quatrième membre du bureau

M. BRULLE Christophe a été proclamé quatrième membre du bureau et immédiatement installé.

3.13. Élection du cinquième membre du bureau

3.15.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	44
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
POULAIN Christian	44	Quarante-quatre

3.15.2 Proclamation de l'élection du cinquième membre du bureau

M. POULAIN Christian a été proclamé cinquième membre du bureau et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

3.14. Élection du sixième membre du bureau

3.16.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	46
F	Majorité absolue	24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HAMON Jean-Charles	46	Quarante-six

3.16.2 Proclamation de l'élection du sixième membre du bureau

M. HAMON Jean-Charles a été proclamé sixième membre du bureau et immédiatement installé.

3.15. Élection du septième membre du bureau

3.17.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	45
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LOUAZEL Véronique	45	Quarante-cinq

3.17.2 Proclamation de l'élection du septième membre du bureau

Mme LOUAZEL Véronique a été proclamée septième membre du bureau et immédiatement installée.

3.16. Élection du huitième membre du bureau

3.18.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	10
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	36
F	Majorité absolue	19

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JANVIER Norbert	35	Trente-cinq
GICQUEL Mikaël	1	Un

3.18.2 Proclamation de l'élection du huitième membre du bureau

M. JANVIER Norbert a été proclamé huitième membre du bureau et immédiatement installé.

3.17. Élection du neuvième membre du bureau

3.19.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	44
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HUREL David	44	Quarante-quatre

3.19.2 Proclamation de l'élection du neuvième membre du bureau

M. HUREL David a été proclamé neuvième membre du bureau et immédiatement installé.

3.18. Élection du dixième membre du bureau

3.20.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	45
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GUYOMARD Jean-François	45	Quarante-cinq

3.20.2 Proclamation de l'élection du dixième membre du bureau

M. GUYOMARD Jean-François a été proclamé dixième membre du bureau et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

3.19. Élection du onzième membre du bureau

3.21.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	45
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS**	
	En chiffres	En toutes lettres
PILARD Jean-François	45	Quarante-cinq

3.21.2 Proclamation de l'élection du onzième membre du bureau

M. PILARD Jean-François a été proclamé onzième membre du bureau et immédiatement installé.

3.20. Élection du douzième membre du bureau

3.22.1 Résultats du premier tour de scrutin

A	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
B	Nombre de votants (enveloppes déposées)	46
C	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
E	Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	45
F	Majorité absolue	23

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS**	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTON Jean-Éric	45	Quarante-cinq

3.22.2 Proclamation de l'élection du douzième membre du bureau

M. BERTON Jean-Éric a été proclamé douzième membre du bureau et immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260409-PVELEC09042026-DE

4. Observations et réclamations[2]

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le neuf avril deux mille vingt-six, à ...22... heures 20, en double exemplaire[3] a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président,

Le conseiller communautaire le plus âgé,

Le secrétaire,

Les assesseurs,

[2] Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

[3] Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État